## REPUBLIQUE DU BENIN

## PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°° 96-406 DU 19 SEPTEMBRE 1996

portant nomination de Madame Anne Cica ADJAI en qualité de Conseiller Technique Chargé de la Moralisation de la Vie Publique.

## LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU le Décret N° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;

Sur proposition du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa Séance du 11 Septembre 1996

## DECRETE:

Article 1er : Madame Anne Cica ADJAI est nommée Conseiller Technique Chargé de la Moralisation de la Vie Publique.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressée, sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 19 SEPTEMBRE 1996

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

<u> Mathieu KEREKOU.-</u>

le Premier Ministre chargé, de la Coordination de l'Action Gouvernementale et des Relations avec les Institutions,

Albert TEVOEDJRE.

Ministre intérimaire

Le Ministre des Finances,

Moïse MENSAH.

Ampliations: PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MF 4 Autres Ministères 16 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 Intéressé 1 JO 1.